



Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville Province de Québec

AVIS PUBLIC

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2022-2023-2024

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville tiendra une séance extraordinaire le mardi 14 décembre 2021 à 19 h, à la salle du Centre Communautaire sis au 1^{er} rue Tourangeau, Saint-Georges-de-Clarenceville, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

Prenez également avis que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le Programme triennal d'immobilisations.

Donné à Saint-Georges-de-Clarenceville, le 2 décembre 2021.

Sonia Côté
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Articles 335 et 346 du Code municipal)

Je, soussignée, Sonia Côté, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le Conseil entre 9 h et 17 h, sur le site internet de la municipalité ainsi qu'aux autres tableaux d'affichage sur le territoire, le 2^e jour de décembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 2^e jour de décembre 2021.

Sonia Côté
Directrice générale et greffière-trésorière